



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Rapport de la Commission de Gestion Année 2019

Composition de la Commission de Gestion

Frédéric Guilloud, Président

Eric Jaquet

Bernard Nicolet

Philippe Esseiva

Nicolas Vout (depuis le 10 février 2020)

Introduction :

Pour commencer, il est important de rappeler que la Commission de Gestion est composée de 5 membres, dont le Président M. Frédéric Guilloud.

En raison de la démission de M. Peter Bianchi à la fin de l'année 2019, M. Nicolas Vout a été élu par le Conseil Communal et a rejoint la Commission de Gestion le 10 février 2020.

A noter qu'en raison de la situation sanitaire et du semi-confinement qui a eu lieu au cours de la première partie de l'année 2020, la Commission de Gestion s'est essentiellement rencontrée au cours des mois de juin, juillet et août 2020 pour écrire son rapport.

En vertu du mandat qui lui a été confié, et en accord avec les articles 92 à 97 du Règlement du Conseil Communal, la Commission de Gestion s'est penchée sur :

1. Le rapport de gestion de la Municipalité 2019
2. L'état des préavis 2019 ainsi que les précédents non bouclés
3. Les chantiers du Mont-Roux
4. Les plans directeurs des routes
5. Le chauffage à distance du CCS
6. Le CCE et l'énergie solaire
7. Et les vœux de la Commission de Gestion

Nous remercions la Municipalité, la boursière et le secrétaire municipal de nous avoir fournis tous les documents demandés, de nous avoir reçu le 27 juillet 2020 ainsi que de leur disponibilité.

Suite à nos séances hebdomadaires qui ont eu lieu entre le 17 juin et le 12 août 2020, nous avons rendu notre rapport le 15 août 2019.

1. *Le rapport de gestion de la Municipalité 2019*

Le rapport de gestion de la Municipalité (préavis 10-2020) nous est parvenu le 11 juin 2020. La date de soumission qui a eu lieu deux mois plus tard que l'an dernier est dû à la situation sanitaire exceptionnelle à laquelle le monde fait face actuellement.

Long de 51 pages avec ses annexes, le rapport de gestion de la Municipalité est très clair et très précis. La commission de gestion remercie la Municipalité pour ce travail conséquent et encourage vivement tous les membres du Conseil Communal à lire ce rapport dans le détail afin de prendre connaissance de toutes les informations qu'il contient.

2. Etat des préavis 2019 ainsi que les précédents non bouclés

La section ci-dessous reflète l'état des préavis 2019 ainsi que les précédents non bouclés.

La première partie couvre la période 2008 à 2016, puis 2017, 2018 et 2019. Le tableau présente chaque préavis non bouclé dans les 4 premières colonnes tandis que la dernière colonne résume les commentaires et informations supplémentaires de la Commission de Gestion. Il est important de noter que chaque préavis ci-dessous a été discuté directement avec la Municipalité lors de la séance du 27 juillet 2020.

Etat des préavis en cours 2008 - 2016

No préavis	Titre du préavis	Crédit accordé et dépenses au 31.12.2019	Commentaires de la Commission de gestion
08/2008	Implantation d'un bassin de rétention (aménagement hydraulique du ruisseau de la Joy)	Crédit CHF 232'500 Dépensés CHF 58'611	Nouveau préavis en cours d'élaboration.
15/2016	CSI le Bix – crédit d'étude pour la construction d'un nouvel établissement scolaire intercommunal sur les parcelles 808 + 810.	Crédit CHF 2'611'000 Dépensés CHF 2'614'363	Le préavis est terminé.

Etat des préavis en cours 2017

No préavis	Titre du préavis	Crédit accordé et dépenses au 31.12.2019	Commentaires de la Commission de gestion
03/2017	Crédit d'étude pour la revitalisation des cours d'eau et de milieux humides à Le Muids	Crédit CHF 55'500. Dépensés CHF 24'280. -	Le crédit approuvé le 15.05.2017 est encore en cours. Selon la Municipalité, il est en avancement pour sa réalisation.
05/2017	Demande pour la participation aux travaux NStCM de sécurisation du PN des Granges	Crédit CHF 119'610.- Dépensés CHF 187'087 Dépassement : CHF 67'487	Le préavis est terminé selon la Municipalité. La Commission de Gestion note toutefois le dépassement de CHF 67'487 et le fait que la chaussée directement en amont du passage à niveau n'a pas été correctement refaite par le NStCM et que certains véhicules continuent à toucher le sol en raison de la déclivité.
06/2017	Demande pour le remplacement des collecteurs EU/EC et de conduites ESP sur secteur chemin Pré-du-Marguiller – Chemin Pré de la Forge	Crédit CHF 1'970'000.- Dépensé : CHF 1'483'153	Le préavis est terminé selon la Municipalité et la finalisation du dossier comptable est en cours. Une partie des dépenses étaient liée aux servitudes. (Voir rapport de gestion de la Municipalité, p.34)

10/2017	Demande pour la réfection du virage de la Caroline sis route de St-Cergue RC25-C-P	Crédit de CHF 185'200.- Dépensé CHF 88'885 -	Le préavis est terminé. La différence entre le crédit et les dépenses est notamment due à CHF 49'000 de subventions reçues de la part du Canton.
12/2017	Demande pour la réfection de la toiture et de la charpente du Mont-Roux	Crédit de CHF 350'000.- Dépensé CHF 336'611.-	Approuvé le 25.09.2017. Le préavis est en encore en cours et a fait l'objet d'une étude plus détaillée de la part de la Commission de Gestion dans la section 3 du présent rapport.
13/2017	Demande pour la réfection du chemin reliant la route des Montagnes au chalet du Mont-Roux	Crédit de CHF 74'000.- Dépensé CHF 69'200 -	Le préavis est terminé. La Commission de Gestion se demande toutefois s'il n'aurait pas été plus judicieux de gravillonner ce chemin au moment de sa réfection pour en prolonger la durée de vie. En effet, à cause du passage de véhicules, notamment agricoles, le chemin a tendance à se dégrader.

Etat des préavis en cours 2018

No préavis	Titre du préavis	Crédit accordé et dépenses au 31.12.2019	Commentaires de la Commission de gestion
01/2018	Demande de Crédit pour l'alimentation en eau potable et défense incendie dans le secteur des Saugeons	Crédit CHF 390'800.- Dépensé : CHF 291'506	Le crédit a été approuvé le 12.2.2018 et reste ouvert. En effet, la Municipalité attend encore des subventions de la part du canton qui dépendront du raccordement de tiers et du nombre de têtes de bétails de ceux-ci.
03/2018	Demande de crédit pour l'achat de 44 containers destinés aux éco-points de la commune	Crédit CHF 44'300.- Dépensés CHF 41'560	Le préavis est terminé. La légère différence de prix est liée à la récupération de la TVA.
04/2018	Demande de crédit concernant le remplacement de la conduite du réseau d'eau sous pression (ESO) et du réseau d'eau d'égouts /EU/EC) Rue de l'église et chemin des granges	Crédit initial CHF 880'900 Crédit tel qu'amendé : CHF 168'200 Dépensés CHF 152'150	Initialement, le préavis avait été présenté pour le chemin des Granges et pour la rue de l'Eglise. Le Conseil Communal l'avait toutefois refusé et le crédit octroyé n'était que pour la rue de l'Eglise en raison de l'urgence des travaux à faire. Le crédit amendé et les dépenses ci-contre ne reflètent donc que le travail fait à la rue de l'Eglise. Ce préavis est maintenant terminé.
08/2018	Demande de crédit pour l'étude préliminaire concernant le réaménagement et la réouverture de la route du village	Crédit CHF 37'200.- Dépensé CHF 32'106.-	Le préavis est terminé.

10/2018	Demande de crédit pour la construction d'une école	Crédit CHF 29'000'000 Dépensé : CHF 199'639	Approuvé le 02.07.2018. Le préavis est en cours. Comme le Conseil Communal le sait déjà, le projet de construction est actuellement en cours de jugement au tribunal et pourrait même faire l'objet d'un recours jusqu'au Tribunal Fédéral. Dans ce cas, la Municipalité estime qu'il n'y aura pas de nouvelle école avant 4 ou 5 ans.
13/2018	Demande de crédit pour la construction du puits de captage des Coteaux	Crédit CHF 623'100. – Dépensé CHF 6'138. -	Approuvé le 19.11.2018 Le dossier est toujours en cours au canton mais devrait finir bientôt selon la Municipalité.
14/2018	Demande de crédit concernant le réseau de distribution d'eau et d'égout au chemin des Granges	Crédit CHF 624'500. – Dépensé CHF 440'787. -	Approuvé le 19.11.2019 Le préavis est encore en cours et consiste en la deuxième partie du préavis 04/2018 mentionné plus haut (voir également rapport de gestion de la Municipalité, p.34) Les travaux sont terminés.
15/2018	Demande de crédit concernant de la conduite route de Bassins – chemin de la Grange et la réfection des collecteurs EU/EC au chemin de la Grange	Crédit CHF 409'800. – Dépensé CHF 16'763-	Approuvé le 19.11.2018. Le préavis est en cours car il est lié à la construction de l'école mentionnée plus haut (10/2018).

o **Etat des préavis en cours 2019**

No préavis	Titre du préavis	Crédit accordé et dépenses au 31.12.2019	Commentaires de la Commission de gestion
01/2019	Modification du règlement communal de protection des arbres (RPA)	Crédit CHF --	Approuvé le 18.02.2019. Rien à commenter.
02/2109	Demande de crédit pour la réfection de la route des Montagnes allant du croisement du Vermeilley au Croue et à l'Arzière -	Crédit CHF 139'000. — TTC	Approuvé le 18.02.2019. Le préavis est en cours et étant donné qu'il touche les secteurs des forêts et de l'agriculture, le canton n'a pas encore établi qui paiera les subventions.
03/2019	Demande de crédit concernant la pose d'un collecteur pour l'évacuation des eaux claires et la pose des enrobés sur l'une des banquettes du domaine public au chemin du Tunnel	Crédit CHF 45'000 Dépensés CHF 56'246	Préavis terminé.
04/2019	Demande de crédit concernant l'installation de 394 nouveaux compteurs d'eau GWF et de 840 émetteurs radio pour des relevés à distance - Approuvé I	Crédit CHF 213'000 Dépensés CHF 73'594	Le préavis est en cours car certains secteurs du village doivent encore être installés. Selon la Municipalité, l'expérience faite avec les émetteurs à distance est bonne et ils fonctionnent correctement.
05/2019	Demande de crédit concernant la pose d'un collecteur d'eaux usées et d'un collecteur d'eaux claires, et le bouclage d'une conduite d'eau sous pression au Chemin des Philosophes	Crédit CHF 40'000 Dépensés CHF 31'754	Le préavis est terminé.

06/2019	Demande de crédit pour le financement de la réfection de la toiture du bâtiment Bâticom sis Chemin Pré-Morlot 1 à Arzier	Crédit CHF 175'000 Dépensés CHF 166'739	Approuvé le 01.04.2019 En cours
07/2019	Demande de crédit pour la réfection du parquet de la salle polyvalente du Centre Communal Scolaire (CCS)	Crédit CHF 135'000 Dépensés CHF 114'170	Approuvé le 27.05.2019 Préavis terminé. La Municipalité est satisfaite de la réfection.
08/2019	Demande de crédit pour La pose d'un revêtement synthétique pour les places de jeux du Centre Communal Multifonctions (CCM)	Crédit CHF 42'000 Dépensés CHF 40'890	Approuvé le 27.05.2019 Préavis terminé. La Municipalité est satisfaite du nouveau revêtement.
09/2109	Comptes 2018		Approuvé le 24.06.2019
10/2019	Rapport de gestion 2018		Approuvé le 24.06.2019
11/2019	Demande de crédit complémentaire de pour l'achat de 394 modules radio RCM split GWF (émetteurs radio) pour les relevés des compteurs à distance	Crédit CHF 31'825.35 Dépensés : voir information préavis 04/2019	Approuvé le 24.06.2019 Il s'agit une demande complémentaire au préavis 04/2019, augmentant ainsi le crédit de CHF 213'000 à 244'825 pour les émetteurs radio.
12/2019	Arrêté d'imposition communal pour l'année 2020.		Refusé le 23.09.2019
13/2019	Demande de crédit pour l'aménagement d'une présélection sur la route cantonale RC 24 C-P en relation avec le CSI Le Bix	Crédit CHF 330'000 Dépensés CHF 39'546	Approuvé le 18.11.2019 Le préavis est en cours et lié au suspens de l'Ecole du Muids.

14/2019	Demande de crédit de CHF 200'000. -- TTC pour l'agrandissement de la nurserie/garderie d'Arzier	Crédit CHF 200'000 Dépensés CHF 0	Approuvé le 23.09.2019 Les travaux sont finis mais n'étaient pas comptabilisés au 31.12.2019. Locaux déjà occupés. L'inauguration officielle aura lieu en été 2020.
15/2019	Demande de crédit destiné aux travaux de désaffectation d'une partie du cimetière d'Arzier avec la création d'un Columbarium et d'un Jardin du souvenir ainsi qu'à la réfection du cheminement piétonnier	Crédit CHF 120'000 Dépensés CHF 755.50	Approuvé le 23.09.2019 Travaux en cours de finalisation (voir rapport de gestion de la Municipalité, p.32)
16/2019	Relatif à l'adoption d'un nouveau règlement communal des sépultures et des cimetières		Approuvé le 23.09.2019
17/2019	Arrêté d'imposition communal pour l'année 2020		Approuvé le 18.11.2019
18/2019	Demande de crédit pour la mise en place d'une peinture antirouille sur six chalets d'alpage	Crédit CHF 195'000	Approuvé le 18.11.2019 Préavis en cours.

19/2019	Demande de crédit pour le remplacement d'un véhicule et l'achat de deux véhicules	Crédit CHF 93'000 Crédit amendé CHF 73'280 Dépensés CHF 23'543	Approuvé tel qu'amendé le 02.12.2019. En effet, le Conseil Communal avait demandé à la Municipalité de remplacer un véhicule par un modèle électrique. Selon les informations reçues de la Municipalité, l'expérience faite avec le véhicule électrique est satisfaisante.
20/2019	Budget 2020		Approuvé le 02.12.2019

3. Les chantiers du Mont Roux

Initié en 2018, la Commission de Gestion a souhaité continuer son analyse plus approfondie du dossier des chantiers du Mont-Roux. En effet, à la suite des informations partagées sur le sujet durant les séances du Conseil Communal et comme écrit dans le rapport de gestion de la Municipalité, à la page 26, « *Après un départ chaotique avec le toit du Mont-Roux en 2018, nous avons pu terminer les travaux de toiture sur ce chalet* », ce chantier a duré plus longtemps que prévu et le préavis est encore ouvert.

Selon les informations récoltées par la Commission de Gestion, notamment le 27 juillet 2020 avec la Municipalité, environ CHF 378'000 ont été dépensés sur un crédit accordé de CHF 350'000. Le dépassement de CHF 28'000 est dû à l'arrêt des travaux (toit provisoire, dégâts dus aux intempéries et extension de la location du groupe électrogène). A ce montant de dépenses, il faut toutefois déduire l'acompte des améliorations foncières pour CHF 42'000.

Tout d'abord, les travaux ont été interrompus par le Canton en mai 2018 car les procédures administratives pour obtenir des subventions n'avaient pas été remplies par la Commune. Il a notamment fallu ajouter une fosse pour les eaux usées qui ne faisait partie du préavis initial et qui a coûté CHF 15'000. Ensuite, la Municipalité a chargé le Garde Forestier, dont ce n'est pas le métier, de suivre le chantier avec les prestataires externes.

Malheureusement, aucun procès-verbal de chantier n'a été fait pendant les travaux et il est difficile de savoir ce qui s'est exactement passé. La Commission de Gestion a eu accès aux factures demandées et au classeur du chantier, mais ce dernier a été trouvé assez brouillon. La Commission de Gestion se demande donc si les travaux ont été effectués selon les demandes et si les factures payées ont été validées par des métrés.

Alors que l'on sait qu'il y a encore deux chalets à rénover qui sont le Croue et le Vermeilley, la Commission de Gestion recommande à la Municipalité :

- D'allouer une ressource existante et compétente de la Commune pour suivre les chantiers de rénovation des chalets. Si cela n'est pas possible, mandater un prestataire externe.
- De demander systématiquement des PV de chantier pour tous les travaux d'importance et qui auraient fait l'objet d'un préavis
- De s'assurer d'avoir obtenus tous les permis de construire nécessaires avant de commencer les travaux, y compris si ces permis sont facultatifs mais indispensables pour obtenir des subventions de la part du Canton
- De choisir les prestataires de façon claire et en essayant de privilégier les rabais sur la quantité

Enfin, comme il est écrit dans la section 2, sous le préavis 13/2017, la Commission de Gestion se demande s'il n'aurait pas été judicieux de gravillonner directement le chemin reliant la route des montagnes au Chalet du Mont-Roux à la fin des travaux. En effet, en raison du passage quotidien des véhicules, le chemin a tendance à se dégrader, et devra certainement être refait plus vite que prévu.

Pour de plus amples détails, se référer au rapport de la Commission de Gestion 2018.

4. Les plans directeurs des routes

Conformément à la demande faite par la Commission de Gestion à la Municipalité, les investissements faits sur les routes au cours de 10 dernières années, ainsi que les plans directeurs pour les voies agricoles et non agricoles ont été reçus.

Après en avoir étudié le contenu, la Commission de Gestion s'estime satisfaites de informations reçues. Elle regrette toutefois ne pas avoir reçu de plan directeur des routes pour la partie montagne et pâturage de la Commune, mais renseignement pris, celui-ci est en cours de rédaction et devrait être finalisé avant la fin de la législature.

A toute fin utile, les investissements réalisés sur les routes entre 2010 et 2020 est copié ci-dessous.

Investissement "Routes" entre 2010 et 2020

Année	Financement	Type de travail	Somme	Remarques
2011	Préavis 2011-19	1) Carrefour Sendys - rue du Village 2) Carrefour Rencontre (supérieur) - rue du Village 3) Création de la porte d'entrée Nord d'Arzier 4) Réfection du tapis, pose d'un enrobé phono absorbant sur la RC 25 entre la porte d'entrée Nord et la Rencontre 5) Création d'un trottoir entre la porte d'entrée Nord et les Sendys	CHF 1'065'000.00	Réalisé en 2012
2012	Préavis 2012-4	Remise en état du chemin des Saugeons	CHF 135'000.00	1/3 commune de Begnins (44'340.-) 2/3 commune d'Arzier (88'660.- arrondi)
2012	Préavis 2012-21	Création de la porte d'entrée du Muids, réaménagement du carrefour de la RC 24 avec le chemin de la Pétoillère et la rue du Village du Muids.	CHF 1'105'000.00	Réalisé en 2013
2014	Préavis 2014-2	1) Création d'un "gendarme couché" au carrefour RC 24 - chemin des Pins 2) Création d'un trottoir entre le "gendarme couché" et le Stand. 3) Pose du phono absorbant sur la RC 24 C-P entre le "gendarme couché" et le Stand	CHF 1'077'000.00	
2014	Préavis 2014-18	Adaptation de la RC 24b au gabarit ferroviaire au passage à niveau de la gare d'Arzier	CHF 83'000.00	
2015	Préavis 2015-2	1) Aménagement d'un trottoir sur la route d'Arzier RC 24-C-P entre le quartier "Domaine des Clyettes" et l'accès à la déchetterie. 2) Création d'une porte d'entrée au droit de l'accès au quartier. 3) Réfection du tapis, pose d'un enrobé phono absorbant entre le quartier "Domaine des Clyettes" et l'accès à la déchetterie.	CHF 875'400.00	
2016	Entretien des routes	Divers signalisation routière au sol Route de la Cètille, rue de l'Ancienne Poste, zone "30km/h" au Muids, chemin des Palins, place de parc devant l'Ancienne poste, sortie de la déchetterie, rue du Village d'Arzier, rue de l'Eglise, place de parc du centre d'Arzier	CHF 16'110.90	
2016	Entretien des routes	Stabilisation du sentier piétonnier du Stand	CHF 2'976.85	Réalisé en 2017
2017	Entretien des routes	Taquinage et gravillonnage des chemins des Biches, du Village, du Tunnel, du Creux, et des Montagnes	CHF 17'496.00	
2017	Préavis 2017-5	Participation aux travaux de sécurisation du passage à niveau des Granges (chemin des Pins)	CHF 119'610.00	
2017	Préavis 2017-9	Création d'un sentier piétonnier permettant le contournement de la route cantonale RC 25 (entre les colonies "Vivre" et "Rencontre")	CHF 39'000.00	
2017	Préavis 2017-10	Réfection du tapis, pose d'un enrobé phono absorbant sur la RC 25, secteur C-P (dans le virage de la Caroline)	CHF 185'200.00	Réalisé en 2018
2018	Entretien des routes	Création d'un muret pour soutenir une glissière (carrefour Pins- RC 25, vers le parking des Pins)	CHF 9'942.20	
2018	Entretien des routes	1) Taquinage avec de l'enrobé et pose de gravillons pour La Vy de Begnins, chemin des Morettes-Biches 2) Colmatage des fissures de la rue du Village (haut et bas) d'Arzier, de la RC 25 dans le virage du Bel Horizon, du Virage du Stand, du chemin des Clyettes et des Morettes.	CHF 45'387.50	
2018	Entretien des routes	Déviation d'une résurgence EC au milieu du chemin du Montant	CHF 3'421.00	
2019	Entretien des routes	Pose d'un caniveau d'évacuation des EC au carrefour des chemin de l'Eglise- Rencontre	CHF 9'968.00	
2019	Garantie	Suite à des fissures constatée sur le phono absorbant en amont en aval du carrefour de la RC 24 avec le chemin de la Pétoillère et la rue du Village du Muids. Un rabotage et réfection de la couche supérieur de l'ensemble de ce tronçon a été re fait par l'entreprise CAMANDONA.		
2020	Préavis 2020-4	Réfection du tapis, pose d'un enrobé phono absorbant sur la RC 25, entre la gare d'Arzier et le virage de la Caroline et entre la sortie du virage de la Caroline et le carrefour RC 25 -chemin des Philosophes.	CHF 240'000.00	
2020	Entretien des routes	Pose d'une main courante aux sentiers pédestres des Clyettes-Pétoillère et le la Prise.	CHF 29'963.00	
2020	Entretien des routes	Pose d'une enrobé dans la partie forestière de la Vy de Begnins	CHF 35'000.00	
2020	Entretien des routes	Taquinage des trous avec de l'enrobé et gravillonnage du chemin du Champ des Bois et de la partie inférieurs de la Vy de Begnins	CHF 24'248.50	
TOTAL		Investissement 2010-2020	CHF 5'118'721.95	

5. Chauffage à distance

Une partie de la Commission de Gestion a pu visiter les installations du chauffage à distance au CCS le 22 juillet 2020. Cette visite s'est faite avec le Municipal M. Christian Dugon et M. Alain Ghilardini, Chef de Service. Nous les remercions pour leur disponibilité.

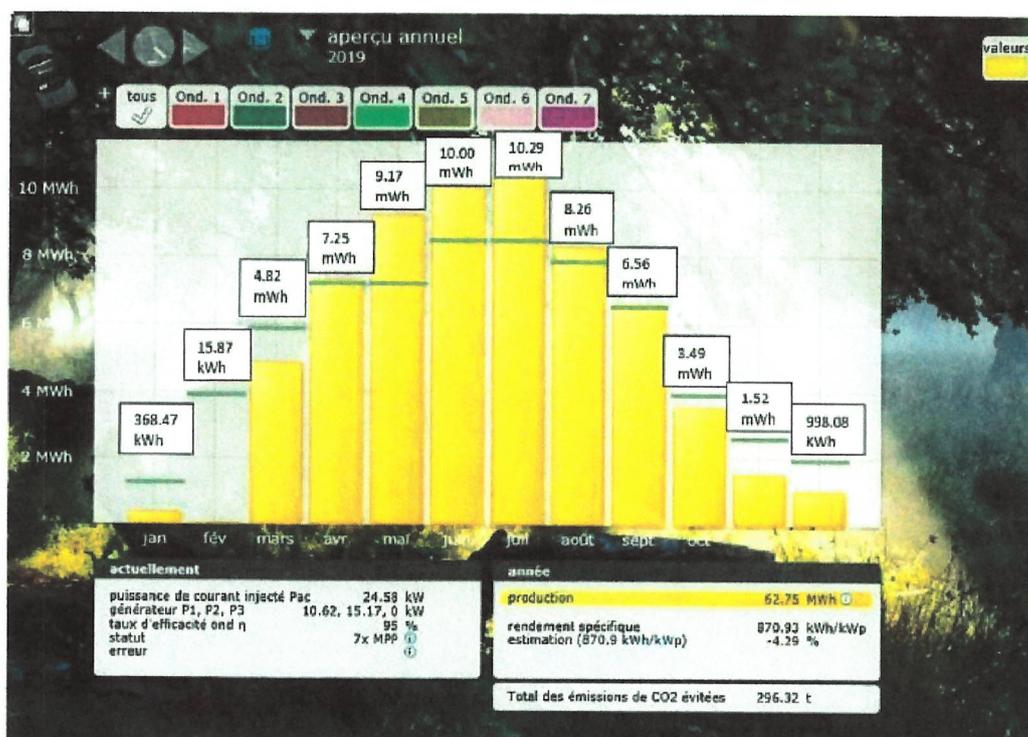
Selon les informations complémentaires reçues de la Municipalité, il y a eu 17 pannes ayant nécessité plus d'une demi-journée de travail sur la chaudière à bois entre les mois de décembre 2018 et 2019. Pour la même période, il n'y en a eu qu'une sur la chaudière à mazout.

La chaudière à bois, qui était un prototype, a été achetée en 2010 et n'a jamais fonctionné correctement. En effet, peu de temps après son achat, la société qui l'a vendue a fait faillite et la chaudière n'a jamais pu être mise sous garantie ni bénéficier d'un service après-vente adéquat.

Aujourd'hui, il faudrait investir minimum CHF 220'000 pour la remplacer, voir CHF 300'000 en comptant une solution avec filtre électro-statique. De plus, CHF 117'000 de la chaudière actuelle reste à amortir.

6. CCE

Les panneaux solaires installés sur la toiture du CCE représentent une surface d'environ 467 m². L'énergie produite par ces panneaux est directement redirigée sur le réseau électrique de la Romande Energie, qui achète ainsi l'électricité produite. Pour l'année 2019, vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des mWh produits par l'installation.



Pour le volet financier, la vente de cette énergie à la Romande Energie représente, depuis 2015, la somme de CHF 35'098.67 au total.

Selon les informations récoltées, le chauffage à eau du CCE pose problème. En effet, le chauffage à copeaux tourne au ralenti tout l'été pour chauffer l'eau sanitaire alors que le solaire gratuit sur le toit pourrait fournir l'électricité gratuite. La commission de gestion recommande d'installer un chauffe-eau électrique qui éviterait de devoir faire fonctionner le chauffage à copeaux.

7. Vœux de la Commission de Gestion

Comme indiqué dans la section 3 du présent rapport, la Commission de Gestion souhaite que la Municipalité assure un suivi systématique de tous les chantiers communaux, avec notamment des procès-verbaux de chantiers.

De plus, comme indiqué dans la section 4, la Commission de Gestion espère que le plan directeur pour les routes de montagne et pâturages sera finalisé avant la fin de la législature.

Enfin, la Commission de Gestion recommande à la Municipalité d'effectuer un inventaire servant la planification de la maintenance des bâtiments communaux (plan directeur et investissements).

Conclusions :

La Municipalité a géré l'année 2019 dans le cadre fixé par le conseil communal. Cette gestion a été faite au mieux des intérêts généraux de la commune.

Sur la base

- de la documentation mise à disposition de la Commission de Gestion.
- des commentaires et des réponses apportées aux questions de la Commission de Gestion.

La Commission de Gestion recommande aux membres du conseil communal d'accepter le rapport de la municipalité sur la gestion 2019

Pour la Commission de Gestion ;

Frédéric Guilloud, Président

Philippe Esseiva

Eric Jaquet

Bernard Nicolet

Nicolas Vout

Rapport COGES 2019